

INFO FRANCETV. Patrick Sébastien visé par une enquête préliminaire pour "exhibition sexuelle" après une scène de fellation dans un camping naturiste du Cap d'Agde

Le chanteur est soupçonné d'avoir reçu une fellation sur scène lors d'un concert en juillet 2025. Il avait assuré que l'acte était mimé. Le parquet de Béziers s'est saisi de l'affaire et doit auditionner l'animateur, révèle le magazine "Complément d'enquête".

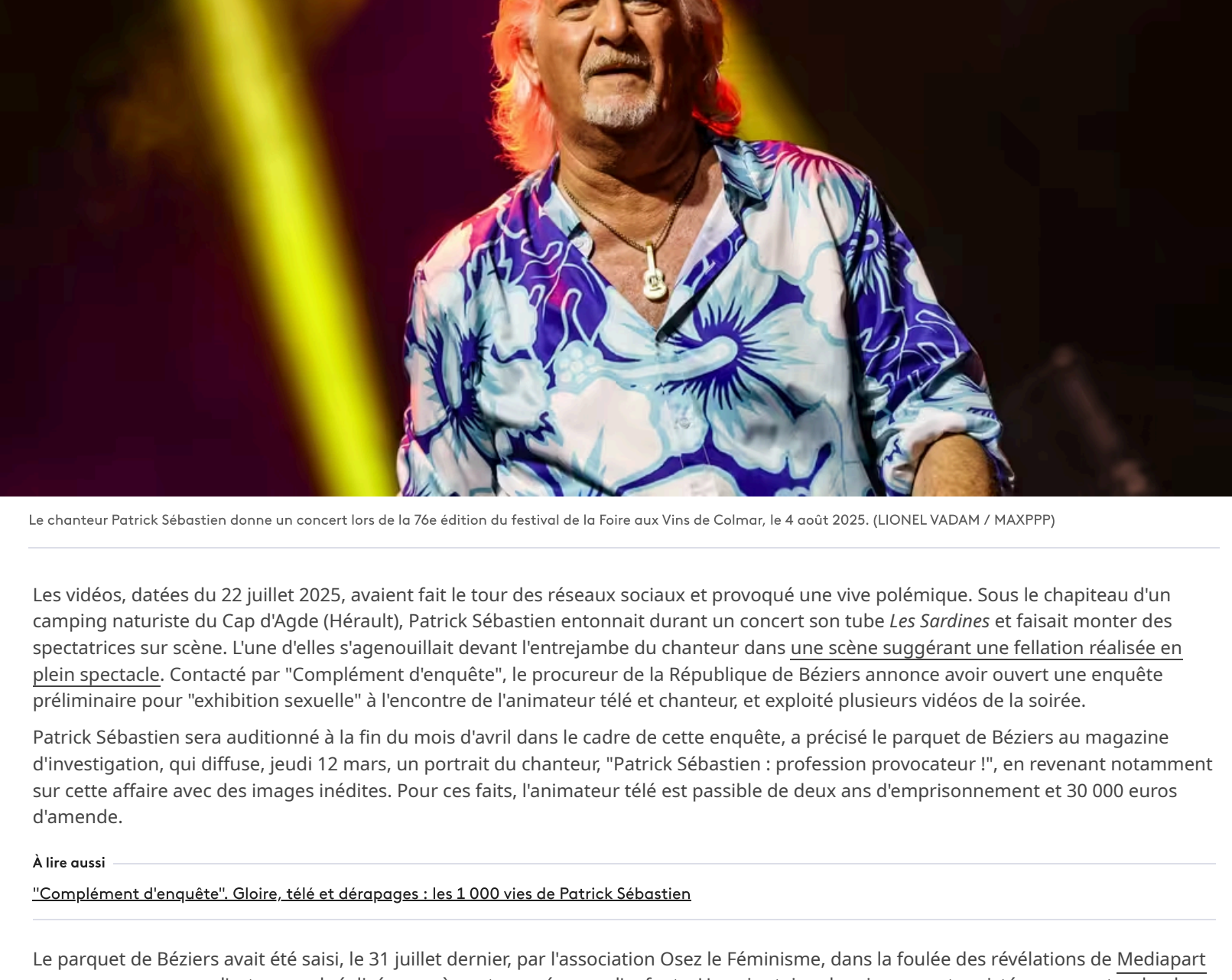
 Lire plus tard

 233 commentaires

 Complément d'enquête
France Télévisions

Publié le 11/03/2026 15:39 Mis à jour le 11/03/2026 15:44

🕒 Temps de lecture : 2min



Le chanteur Patrick Sébastien donne un concert lors de la 76e édition du festival de la Foire aux Vins de Colmar, le 4 août 2025. (LIONEL VADAM / MAXPPP)

Les vidéos, datées du 22 juillet 2025, avaient fait le tour des réseaux sociaux et provoqué une vive polémique. Sous le chapiteau d'un camping naturiste du Cap d'Agde (Hérault), Patrick Sébastien entonnait durant un concert son tube *Les Sardines* et faisait monter des spectatrices sur scène. L'une d'elles s'agenouillait devant l'entrejambe du chanteur dans une scène suggérant une fellation réalisée en plein spectacle. Contacté par "Complément d'enquête", le procureur de la République de Béziers annonce avoir ouvert une enquête préliminaire pour "exhibition sexuelle" à l'encontre de l'animateur télé et chanteur, et exploité plusieurs vidéos de la soirée.

Patrick Sébastien sera auditionné à la fin du mois d'avril dans le cadre de cette enquête, a précisé le parquet de Béziers au magazine d'investigation, qui diffuse, jeudi 12 mars, un portrait du chanteur, "Patrick Sébastien : profession provocateur !", en revenant notamment sur cette affaire avec des images inédites. Pour ces faits, l'animateur télé est passible de deux ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende.

À lire aussi

"Complément d'enquête". Gloires, télé et dérapages : les 1 000 vies de Patrick Sébastien

Le parquet de Béziers avait été saisi, le 31 juillet dernier, par l'association Osez le Féminisme, dans la foulée des révélations de Mediapart sur ces soupçons d'acte sexuel réalisé sur scène et en présence d'enfants. Une vingtaine de mineurs ont assisté au concert, selon les dirigeants du camping. L'avocat de Patrick Sébastien a toujours réfuté ces accusations, assurant qu'il s'agissait d'une "scène *mimée*" et qu'aucune fellation réelle n'avait eu lieu. Selon Me Robin Binsard, contacté à l'époque par l'agence Radio France, son client ignorait que des enfants étaient présents à ce concert.

Regardez le nouveau numéro de "Complément d'enquête" consacré à Patrick Sébastien, jeudi 12 mars, à partir de 23 heures sur France 2, franceinfo et france.tv.

233 commentaires

 partager

La Quotidienne Culture

Musique, cinéma, arts & expos, littérature & BD, mode... Tous les jours, le meilleur de l'actualité culturelle

🕒 tous les jours à 18h

s'inscrire à la newsletter

Les mots-clés associés à cet article

Culture

Faits-divers

Télévision

Découvrez l'application France Info

- Toute l'actu en direct et en continu, où et quand vous voulez.
- Sauvegardez vos articles à lire plus tard
 - Recevez les alertes uniquement sur ce qui vous intéresse

Télécharger l'application

📺toute l'actu dès 7h30

Votre adresse e-mail

s'inscrire

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous adresser des newsletters.
Pour exercer vos droits, contactez-nous.

[Notre politique de confidentialité](#)

📖 le live

📺 direct tv

📻 direct radio

Retrouvez aussi

La météo

Les jeux

Politique de confidentialité

CGU et mentions légales

Gérer mes traceurs

Plan du site

Plan du site recherche

Qui sommes-nous ?

Nous contacter

Accessibilité (partiellement conforme)

Charte déontologique

Charte du Live

Assistant vocal

Devenir annonceur

Recrutement